ENEDIS DIT AVANCER AU RYTHME PRÉVU

Linky : Enedis dit avancer au rythme prévu

Face aux refus du nouveau compteur dans les Mauges, l'opérateur organise des permanences d'information. Sèvremoine, Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire seront équipées en 2019.

La polémique

Neuf dates l'an passé. Et dix encore prévues d'ici la fin du mois de mai (une par commune déléguée de Sèvremoine). Avec ce calendrier de permanences en mairies, Enedis ne relâche donc pas ses efforts en matière de communication dans le dossier des compteurs Linky.

Ce dispositif ne fait pas l'unanimité : deux collectifs d'habitants s'y opposant existent et prospèrent, à Chemillé-en-Anjou et Sèvremoine. Et ça bouge aussi du côté de Montrevault-sur-Èvre. À la clé, des réunions publiques où se rendent parfois des centaines de personnes.

Problème : on n'y entend pas la voix d'Enedis, qui a décidé systématiquement de ne pas y dépêcher de représentant (*lire ci-dessous*).

« **Pour plusieurs raisons,** résume Pascal Pailler, l'interlocuteur de l'entreprise pour les collectivités dans les Mauges. **Lors de la première réunion publique organisée en Maine-et-Loire, les opposants avaient monopolisé la parole. Ensuite, le dispositif Linky ne donne pas lieu à débat, puisque c'est une loi qui l'institue. Enfin, les réunions publiques ne permettent pas d'apporter des réponses à des demandes individuelles d'information. Les gens n'osent pas s'exprimer.** »

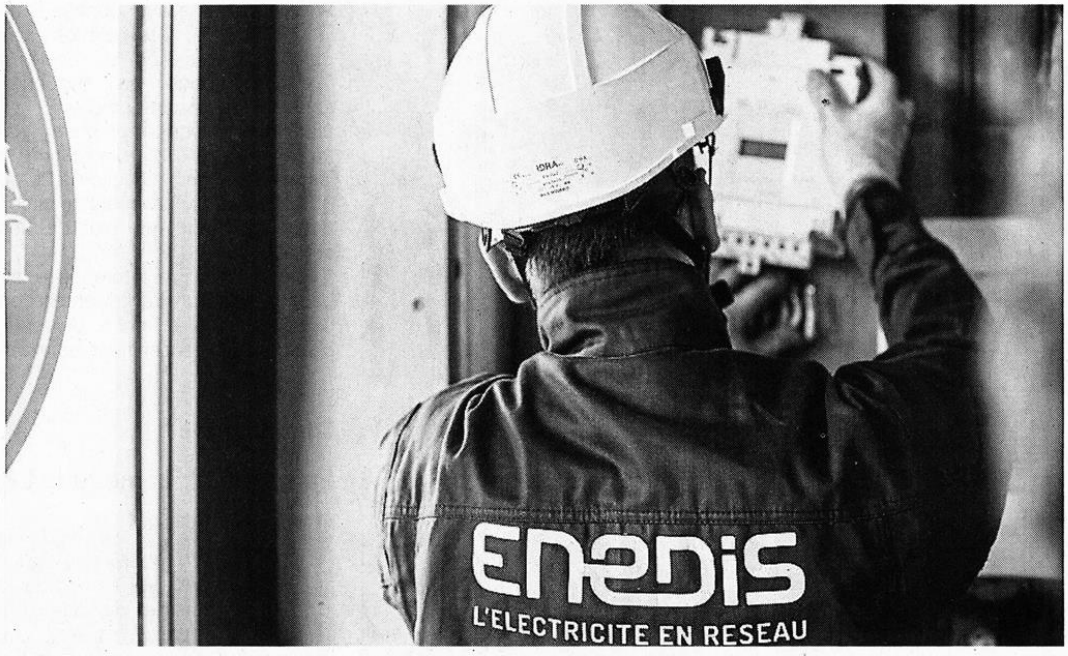

Selon Enedis, moins de 2 % des poses de compteurs prévues n'ont pas eu lieu. | Crédit photo : Mezerai François

» Succès mitigé »

Simple présentation devant un conseil municipal ou en bureau restreint maire et adjoints. Ou créneaux horaires proposés à la population. « **Par exemple, à Orée d'Anjou, un échange a juste eu lieu en mairie entre quelques habitants qui n'étaient pas favorables, des élus et Enedis** », explique Pascal Pailler.

Systématiquement, Enedis donne le choix aux collectivités. Mais, c'est plutôt là où des oppositions s'expriment que des permanences sont organisées.

« **Là, le succès est mitigé,** reconnaît le représentant d'Enedis. **On a eu de tout : un anti-Linky qui bloquait les gens à l'entrée à Montrevault, comme une affluence telle (60 personnes), à Chaudron-en-Mauges, qu'on n'a pas pu faire quelque chose de sérieux.** »

Jusqu'à fin 2020, au moins

En 2017, Orée-d'Anjou a été équipée sans faire de vague. 2018, selon Enedis, aura été une année blanche, sauf à partir de décembre où la pose a commencé à Montrevault-sur-Èvre.

Elle se poursuit depuis. Au second semestre de cette année, ce sera au tour de Sèvremoine et (en partie) Mauges-sur-Loire. En 2020, Chemillé-en-Anjou et Beaupréau-en-Mauges devraient boucler la boucle.

Si tout se passe bien ! Sans nier les résistances, Pascal Pailler affirme que le calendrier se déroule comme prévu, « **parce que la quasi-totalité des poses se font sans problème** ».

Il y aurait moins de 2 % de compteurs non posés, notamment là où les agents doivent entrer dans les maisons pour procéder au changement.

Marie-Anne SALVAT.

Enedis veut « rétablir des vérités » et « informer »

« **Rétablir des vérités** », « **apporter des réponses claires** ». Enedis réagit après des réunions publiques organisées récemment dans les Mauges, et dont les comptes rendus ont paru dans nos colonnes.

L'entreprise rappelle qu'avant toute intervention, chaque client reçoit un courrier et/ou peut s'informer téléphoniquement *via* un numéro vert. Que ce déploiement est une « **obligation légale, inscrite au code français de l'énergie** ». Que Linky ne mesure que « **la consommation globale d'électricité** » du foyer et, « **en aucun cas, la consommation par équipement dans la maison** ».

Que le nouveau matériel, « **circulant dans un réseau électrique basse tension, n'a rien à voir avec les radiofréquences se propageant dans l'air ambiant (wifi, téléphonie mobile, radio FM...)** ».

L'avis de la Cnil

Que les données sont bien personnelles. La Cnil s'est prononcée à ce sujet, en juin, indiquant que « **les données issues de compteurs Linky et Gazpar circulant sur les réseaux publics Linky et Gazpar sont chiffrées. En outre, les informations transmises par les compteurs ne contiennent pas de données directement identifiantes (nom, adresse, etc.)** ».

Ouest France – Mardi 12 mars 2019